

Qonto

Facturation électronique : Qonto réussit la première transmission via sa PDP avec un paiement en seulement 8 minutes

Paris, le 15 juillet 2025 – Une étape clé vient d’être franchie dans la mise en œuvre de la réforme nationale de la facturation électronique : une première facture électronique émise par un client Qonto a été transmise, reçue, intégrée dans l’outil de gestion du destinataire et réglée en seulement 8 minutes. Cette opération inédite a été rendue possible grâce à la Plateforme de Dématérialisation Partenaire (PDP) développée par Qonto, en conformité avec les standards européens (Peppol, EN16931) et connectée à l’annuaire de la Direction générale des Finances publiques (DGFIP). C’est une démonstration concrète et réussie de ce que la réforme de la facturation électronique peut apporter aux entreprises : plus de fluidité, moins de frictions, et des paiements accélérés. Ce premier cas d’usage opérationnel est le fruit d’un travail mené avec le cabinet Oaklen-Utsit, expert en projets EDI et paiement.

Un projet structurant, pensé pour répondre aux besoins des entreprises sur le terrain

Alors que l’obligation de facturation électronique s’appliquera progressivement à toutes les entreprises françaises à partir de 2026, de nombreuses TPE-PME restent mal préparées : selon une étude OpinionWay réalisée pour Qonto en avril 2025, seul 1 entrepreneur sur 5 est aujourd’hui équipé d’un logiciel de facturation électronique. Et près de 70 % déclarent consacrer plusieurs heures par semaine à des tâches administratives qui freinent leur activité.

Développée en interne, la PDP de Qonto repose sur des standards européens reconnus (Peppol et EN16931) et permet d’émettre comme de recevoir des factures électroniques de façon totalement automatisée. Pensée pour les besoins concrets des entreprises, elle supprime les ressaisies manuelles, assure une traçabilité complète, et accélère le traitement des paiements - un enjeu majeur pour les TPE-PME.

Ce projet a été structuré et déployé avec le soutien d’Oaklen-Utsit, qui accompagne Qonto depuis plusieurs années sur des sujets stratégiques et fonctionnels (gestion de trésorerie, circuits de validation, etc.), et qui a joué un rôle clé dans :

- la conception technique de la plateforme,
- la mise en œuvre des flux clients (Account Receivable) et fournisseurs (Account Payable),
- la participation au pilote de l’Annuaire national,
- la coordination avec la DGFIP,
- l’industrialisation et l’intégration des processus dans l’écosystème Qonto.

Anticiper la réforme, c’est structurer ses flux avant sa conformité

Alors que la réforme de la facturation électronique entrera progressivement en vigueur à partir de 2026, de nombreuses entreprises restent peu préparées.

Qonto a choisi d'anticiper cette transformation en structurant dès aujourd'hui les deux volets de la réforme : l'automatisation des échanges de factures entre entreprises (grâce à sa PDP interopérable), et la future transmission des données à l'administration via le Portail Public de Facturation.

Plutôt que de traiter la réforme comme un simple sujet de conformité, Qonto en fait un levier d'efficacité opérationnelle, au service de ses 600 000 clients.

Pour rappel, le calendrier de la réforme de la facturation électronique en France se décompose ainsi :

- 1er septembre 2026 : toutes les entreprises doivent être capables de recevoir des e-factures. Les grandes entreprises doivent aussi pouvoir en émettre.
- 1er septembre 2027 : extension de l'obligation d'émission aux entreprises de taille intermédiaire (ETI).
- 1er septembre 2028 : obligation d'émission pour les PME et TPE. Toutes les entreprises seront concernées.

À noter : la réforme comprend deux volets complémentaires :

- L'échange de factures entre entreprises via des plateformes certifiées (comme les PDP),
- La transmission des données à l'administration fiscale, via le Portail Public de Facturation (PPF).

En distinguant clairement ces deux volets, Qonto a choisi de structurer son approche non seulement comme un chantier de conformité, mais comme un projet de transformation opérationnelle, permettant aux entreprises de s'approprier la réforme avant même son entrée en vigueur.

Dès avril 2025, Qonto a lancé Qonto Facturation, une solution gratuite et ouverte à tous les professionnels, clients ou non. En s'appuyant sur son infrastructure PDP standardisée, elle permet d'automatiser l'émission et la réception de factures, tout en préparant les entreprises à la future déclaration fiscale.

Cette première facture réglée en 8 minutes incarne pleinement la vision de Qonto : faire de la réforme un levier d'impact concret pour les entreprises, dès aujourd'hui.

«Trop d'entrepreneurs voient encore la facturation électronique comme une contrainte. Avec cette première facture réglée en 8 minutes, nous avons voulu démontrer qu'elle peut au contraire devenir un levier de performance. Grâce à notre PDP développée en interne et à l'accompagnement d'un partenaire expert comme Oaklen-Utsit, nous avons mis en place un dispositif simple, fluide, sécurisé, et déjà opérationnel.» **détaille Philippine Rougevin-Baville, Directrice Générale Europe de l'Ouest de Qonto**

« La réforme de la facturation électronique est souvent perçue comme une contrainte réglementaire. En réalité, c'est une opportunité de repenser les échanges inter-entreprises. Avec Qonto, nous avons montré que cette transformation peut commencer dès maintenant, et produire des résultats concrets : une facture émise, transmise et payée en 8 minutes. C'est tout l'intérêt d'aborder ce chantier comme un vrai projet EDI, au service de l'efficacité et du cash. »

explique Rémi Gitzinger, Directeur Général d'Oaklen Consulting

A propos de Qonto

Qonto est le leader européen de la gestion financière pour les PME et les indépendants, avec plus de 600 000 clients dans 8 pays. Lancée en 2017 par Alexandre Prot et Steve Anavi, Qonto allie compte professionnel et outils financiers performants – facturation, comptabilité, gestion des dépenses – dans une solution intégrée et intuitive. Soutenue par un financement de 622 millions d'euros et portée par une équipe de plus de 1 600 collaborateurs, Qonto révolutionne la gestion financière des entreprises européennes grâce à des produits innovants, une tarification transparente et un service client disponible 24h/24 et 7j/7. Plus d'informations sur [Qonto.com](https://qonto.com)

A propos d'Oaklen Consulting

Fondée en 2001, Oaklen Consulting est un cabinet de conseil indépendant basé à Paris, spécialisé dans le secteur des paiements. Ses 80 experts en paiements accompagnent les clients dans l'intégralité de leurs besoins sur la chaîne de valeur : études stratégiques, marketing digital, conception et mise en place de plateformes de paiement, conseil et audit en cybersécurité et conformité réglementaire. Forte d'une expertise de plus de 20 ans, l'entreprise collabore avec les plus grandes banques et les sociétés du CAC40. Elle a par ailleurs lancé la première formation 100% digitale dédiée au monde du paiement, l'Oaklen Academy. Le cabinet, primé Great Place to Work, et dont le chiffre d'affaires est de près de 9 millions en 2023, connaît une forte croissance annuelle.

À propos d'Utsit

Fondé en 2002, Utsit est un cabinet de conseil indépendant basé à Paris et Singapour, spécialisé dans les systèmes d'information de trésorerie. Ses 20 consultants accompagnent les clients dans l'intégralité de leurs besoins de projets et de vie des SI de trésorerie : définition de besoins, recherche de solution, mise en œuvre ou assistance à la maîtrise d'ouvrage, déploiement, maintien en condition opérationnelle. Utsit a tiré sa notoriété originelle de son rôle moteur dans la création et le déploiement de l'offre de Swift aux entreprises, rôle qui est toujours l'une de ses caractéristiques les plus saillantes, avec sa forte implication dans l'intérêt général du métier porté au sein de l'AFTE et du FNFE. Utsit est honoré de travailler pour les grandes entreprises et banques en France, en Europe et dans le monde, en particulier à Singapour.

Relations presse Qonto France – Agence Wellcom

Sancie de Scorraille / Charlotte Filaudeau

01 46 34 60 60 / gonto@wellcom.fr